



HAL
open science

Licence Géographie et aménagement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Géographie et aménagement. 2016, Université Blaise Pascal - UBP. hceres-02037672

HAL Id: hceres-02037672

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037672v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Géographie et aménagement

- Université Blaise Pascal - UBP

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Présentation de la formation

Champ de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Blaise Pascal - UBP

Établissement cohabilité : /

La licence mention *Géographie et aménagement* est rattachée au champ des *Sciences humaines et sociales*.

La formation est dispensée en présentiel au sein de l'UFR Lettres Langues et Sciences Sociales sur le site de l'Université Blaise Pascal (UBP) à Clermont-Ferrand.

La formation présente un tronc commun en première année (L1) en géographie et en histoire, puis offre le choix de cinq parcours différents en géographie à compter de la deuxième année (L2) : *Aménagement*, *Environnement*, *Histoire*, *Lettres-Sciences*, et *Lettres-Administration*.

La formation est adossée à deux pôles de recherches : le CEREMAC - Centre d'études et de recherches appliquées au Massif Central (EA 997) dont les axes de recherches couvrent le champ de la gestion des territoires fragiles européens, et l'unité mixte de recherche (UMR) GEOLAB (CNRS-UBP 6042) orienté vers la géographie physique et environnementale.

Les objectifs de la formation sont doubles : acquérir des savoirs approfondis dans le champ de la discipline, former aux outils de gestion et de traitement de l'aménagement des territoires.

La licence mention *Géographie et aménagement* offre des débouchés vers une licence professionnelle ou un master.

Synthèse de l'évaluation

La licence mention *Géographie et aménagement* est une formation pluridisciplinaire qui intègre de nombreux intervenants professionnels. Cette formation se caractérise par une grande diversité des parcours proposés et une réorientation possible en L2 vers une licence professionnelle. La licence de *Géographie et aménagement* offre des débouchés vers la poursuite d'études en master. L'insertion professionnelle reste naturellement difficilement envisageable à l'issue de la licence même si un réel effort est fait pour renforcer les liens avec le monde professionnel sous forme de stages, d'intervention d'acteurs régionaux privés et publics.

La formation est adossée à deux pôles de recherches et l'équipe éducative est constituée d'une majorité d'enseignants-chercheurs. Néanmoins, à l'examen du dossier, des faiblesses ou dysfonctionnements sont apparents. Notamment, les enseignements de langues étrangères sont marginaux, ce qui explique en partie la faible place de l'international dans la formation (la mobilité étudiante, aussi bien entrante que sortante est faible). D'autre part, les parcours *Aménagement* et *Environnement* sont faiblement différenciés, ce dernier est peu attractif au regard des effectifs très modestes. L'absence de stages en milieu professionnel pour les parcours *Histoire* et *Lettres-Administration*, et le nombre très limité voire nul d'intervenants professionnels dans les parcours *Environnement*, *Histoire*, *Lettres-Sciences* et *Lettres-Administration* révèlent l'absence de liens concrets entre ces étudiants et le monde du travail, au cours de leur formation.

Les dispositifs de remise à niveau sont très limités puisqu'ils se réduisent à un module de tutorat de remédiation en français. Le suivi individualisé des étudiants par un professeur référent n'a pas été mis en place. C'est un outil qui s'avérerait pourtant indispensable au regard du fort taux d'échec en L1.

Enfin, la faiblesse du suivi des étudiants diplômés est notable.

Points forts :

- La licence de *Géographie et aménagement* offre une grande diversité de parcours au sein de la formation et présente un dispositif pédagogique progressif.
- L'équipe éducative est solidement constituée d'une majorité d'enseignants-chercheurs. La formation est adossée à deux pôles de recherches bien intégrés au milieu professionnel local.
- La formation présente une ouverture sur le réseau d'entreprises locales et les institutions publiques régionales.
- Une réorientation est possible en fin de deuxième année vers une licence professionnelle.
- La formation propose des stages obligatoires en milieu professionnel au sein des parcours *Aménagement*, *Environnement* et *Lettres-Sciences*. Un nombre important de professionnels interviennent dans le parcours *Aménagement*.

Points faibles :

- Les effectifs restent faibles, traduisant une attractivité modérée de la formation.
- Il n'existe pas de dispositifs d'aide à la réussite en L1 (suivi individualisé ou tutorat).
- Les enseignements de langues étrangères sont marginaux.
- Les parcours *Aménagement* et *Environnement* sont faiblement différenciés. Le parcours *Environnement* est insuffisamment attractif.
- Le suivi des diplômés de la formation est insuffisant : les données relatives à l'insertion professionnelle des étudiants ne sont pas actualisées.
- Il n'y a pas de stages prévus en milieu professionnel au sein des parcours *Histoire* et *Lettres-Administration*.
- Le nombre d'intervenants professionnels est très limité, voire nul, dans les parcours *Environnement*, *Histoire*, *Lettres-Sciences* et *Lettres-Administration*.

Recommandations :

Il apparaît souhaitable d'engager une nouvelle réflexion à l'échelle des parcours : renforcer le parcours *Environnement*, voire éventuellement fusionner les parcours *Aménagement* et *Environnement*. Il pourrait être judicieux de renommer le parcours *Histoire* en parcours *Histoire-Géographie* ou *Enseignement de l'Histoire-Géographie* dans le but d'améliorer la lisibilité et la visibilité de ce parcours à faibles effectifs.

En matière de contenus et de pratiques pédagogiques, il serait utile de mener des actions de soutien éducatif auprès des publics les plus fragiles en L1 (professeur référent, suivi individualisé...), de renforcer l'intervention des professionnels au sein des parcours *Environnement*, *Histoire*, et *Lettres-Sciences*, et d'élargir le choix des enseignements optionnels.

Une pratique renforcée des langues étrangères est souhaitable et celle-ci pourrait être associée à une plus grande mobilité internationale pour rendre la formation plus attractive.

La formation pourrait par ailleurs être plus attractive en développant des supports créatifs de communication (réseaux sociaux) et de promotion (comme la création d'un site internet, par exemple).

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La formation permet d'acquérir un socle de connaissances disciplinaires en géographie et en histoire-géographie, et la maîtrise de techniques propres à la discipline (outils de traitement statistiques, SIG, DAO, CAO). Elle présente un tronc commun en première année en <i>Géographie</i> et en <i>Histoire</i> avec une réorientation possible en fin de premier semestre (L1-S1) et de deuxième semestre (L1-S2).</p> <p>La formation offre le choix de cinq parcours différents en géographie à compter de la L2 : <i>Aménagement</i>, <i>Environnement</i>, <i>Histoire</i>, <i>Lettres-Sciences</i>, et <i>Lettres-Administration</i>. Des passerelles sont possibles entre ces parcours en fin de L2.</p> <p>Le cursus proposé respecte la progressivité des apprentissages avec des enseignements généralistes en L1, l'ouverture de parcours en L2 et une spécialisation en L3.</p> <p>La formation sensibilise les étudiants aux enjeux des sciences géographiques : milieux physiques, interactions entre ces milieux et les sociétés humaines, acquisition et approfondissement de savoirs scientifiques. Elle a pour objectif l'acquisition de méthodologies, une initiation à la recherche, et la maîtrise des outils propres à la discipline (SIG, cartographie numérique, enquêtes de terrain). La licence mention <i>Géographie et aménagement</i> propose également une formation aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) notamment à travers la préparation du C2i (certification informatique et internet).</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La licence de <i>Géographie et aménagement</i> dispensée à l'UBP est la seule licence de géographie proposée à l'échelle régionale - ou tout du moins en Auvergne. Il existe un partenariat récent avec l'Université Lumière - Lyon II par l'accueil mutuel d'étudiants dans le cadre de travaux de terrains, sans qu'il ne soit précisé le niveau d'études et les enseignements concernés.</p> <p>On note une réelle ouverture sur l'environnement professionnel local avec l'intervention de plus d'une dizaine de professionnels au sein du parcours <i>Aménagement</i>, issus majoritairement des institutions publiques locales (municipalités, communautés de communes, parc naturel régional, etc.), l'établissement de conventions de stages avec des institutions publiques et privées locales, et la mise en place de partenariats avec les collectivités territoriales (Région, Département) dans le cadre de la conduite du projet collectif tuteuré en L3 <i>Environnement</i>.</p> <p>On observe une très bonne représentation des professionnels dans le parcours <i>Aménagement</i> : nombreux partenariats et conventions, et un bon ancrage local et régional de ce parcours. En revanche, on note une représentation insuffisante des intervenants professionnels dans les autres parcours.</p>
<p>Équipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est plurielle et se compose de six professeurs d'université (PR) dont cinq qualifiés en section 23 (Géographie physique, humaine, économique et régionale), 13 maîtres en conférences (MCF) qualifiés en section 23, 1 consultant en aménagement, 1 professeur certifié (PRCE) chargé d'un enseignement outil informatique, 1 moniteur, et 11 professionnels extérieurs. La présence d'un seul professeur d'université qualifié en section 24, justifie probablement le recours à de nombreux intervenants extérieurs (11 au total) en Aménagement. En revanche, aucun chercheur CNRS du laboratoire GEOLAB n'intervient dans cette licence.</p> <p>Tous les enseignants-chercheurs assurent des enseignements aux différents niveaux de la licence, dénotant une forte implication dans la formation, avec une bonne représentativité en L1.</p> <p>On peut relever un grand nombre d'enseignants-chercheurs rapporté aux effectifs réduits observés (68 étudiants inscrits en L1, 61 en L2, et 36 en L3 au cours de l'année universitaire 2014-2015). Les enseignements de L1 sont très majoritairement dispensés par des professeur/maitre de conférence. Le recours à des enseignants vacataires est donc très marginal dans la formation à l'échelle de la mention.</p>

	<p>Le pilotage de la formation est solide grâce notamment à une rotation des responsabilités pédagogiques au terme des mandatures.</p> <p>Un conseil de perfectionnement (CP) composé de quatre membres (les responsables de département, de formations/d'années, et de parcours) se réunit à intervalles étonnamment rapprochés (tous les deux mois). La composition du CP n'est pas adéquate, en raison de l'absence d'élus ou représentants d'étudiants, et d'intervenants professionnels. Il serait utile de préciser si les délégués étudiants participent aux réunions de département.</p>
Effectifs et résultats	<p>Les statistiques indiquées traduisent des effectifs globalement faibles, avec une moyenne de 65 étudiants en L1, 49 en L2, et 40 en L3 sur la période 2011-2015. Ces chiffres demeurent bas, bien que cette licence de <i>Géographie et aménagement</i> soit la seule formation universitaire de cycle 1 de ce type à l'échelle régionale.</p> <p>Par ailleurs, la répartition des effectifs au sein des parcours de la licence est déséquilibrée, avec un parcours environnement faiblement attractif (13 étudiants en L2 et 8 en L3 au cours de l'année universitaire 2014-2015).</p> <p>Le dossier souligne un fort taux d'échec de 46 % et une grande hétérogénéité des publics en L1. Néanmoins, ne sont pas mentionnés les éventuels dispositifs d'aide à la réussite mis en place pour y remédier (tutorat en L1, suivi individualisé), ni même les caractéristiques et les formes de la réorientation opérée en fin de L1-S1 et L1-S2.</p> <p>Les taux de réussite en L3 sont quant à eux très satisfaisants (le pourcentage des inscrits en L3 validant leur diplôme varie de 85 à 92 % selon les années).</p> <p>A l'issue de la formation, l'offre de poursuite d'études en master apparaît réduite. Deux formations de master sont proposées en géographie au sein du département : le master <i>Développement des Territoires et Nouvelles ruralités</i> et le master <i>Géoenvironnement</i>.</p> <p>En matière de poursuite d'études, sur la même période, seuls 34 % des diplômés de la licence de <i>Géographie et aménagement</i> intègrent le M1 <i>Développement des territoires et nouvelles ruralités</i>. Ce faible taux révèle la faible orientation des titulaires du diplôme vers cette formation interne de master.</p> <p>Aucun élément n'est communiqué sur l'accès des étudiants titulaires de la licence <i>Géographie et Aménagement</i> au master <i>Géoenvironnement</i>.</p> <p>Plus globalement, on peut déplorer un insuffisant suivi post-Licence : absence de données actualisées sur la poursuite d'études des étudiants titulaires de la licence de <i>Géographie et aménagement</i> ; les dernières analyses de l'observatoire des études et de la vie professionnelle sont obsolètes (elles font référence à l'année universitaire 2005-2006 et ne permettent pas d'évaluer de façon quantifiée le devenir des étudiants après la licence).</p> <p>On ne connaît pas l'importance du décrochage en L1.</p> <p>Aucun élément du dossier ne permet d'évaluer l'articulation de la formation avec le master <i>Géoenvironnement</i>.</p>

Place de la recherche	<p>La formation est adossée à deux laboratoires de recherche scientifique : le CEREMAC (EA 997), dont les axes de recherches couvrent le champ de la géographie physique et environnementale, et GEOLAB (CNRS-UPB 6042), un pôle de recherche sur la gestion des territoires européens.</p> <p>Les étudiants de L3 sont susceptibles d'être accueillis au sein de ces laboratoires en stage d'observation.</p> <p>La place de la recherche est satisfaisante pour une formation licence mais elle se limite aux parcours <i>Aménagement</i> et <i>Environnement</i> (l'UE d'initiation à la recherche en L3, l'UE61 Initiation à la recherche en géographie environnementale, et l'UE62 Méthodes et outils de la recherche en</p>
-----------------------	---

	Géoenvironnement).
Place de la professionnalisation	<p>De nombreux enseignements ont une vocation pré-professionnalisante avec l'initiation des étudiants aux outils statistiques et cartographiques, aux techniques d'enquêtes, aux systèmes d'information géographique.</p> <p>Les parcours <i>Aménagement</i> et <i>Environnement</i> invitent en L3 à une insertion en milieu professionnel, par le biais de stage ou la conduite de projets d'aménagement. En effet, en <i>Aménagement</i>, les étudiants suivent un court stage d'observation en entreprise et participent à des ateliers de montage de projets d'aménagement. En <i>Lettres-Sciences</i>, ils doivent suivre également un stage en milieu scolaire, d'une durée de 15 jours. Dans le parcours <i>Environnement</i>, la conduite d'un projet collectif commandité par une collectivité territoriale favorise l'immersion professionnelle.</p> <p>On note une excellente ouverture vers le monde socio-économique pour le parcours <i>Aménagement</i>, ouverture qui apparaît plus secondaire pour les parcours <i>Environnement</i> et <i>Lettres-Sciences</i>. Il y a une réelle volonté de la part de l'équipe pédagogique de mettre les étudiants en situation d'animation et de conduite de projet. C'est un atout des trois parcours précités. La place de la professionnalisation dans le parcours <i>Aménagement</i> est également attestée par l'intervention de nombreux professionnels en L3.</p> <p>La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) est claire et lisible. Cependant, les étudiants du parcours <i>Lettres-Administration</i> ont des possibilités d'insertion professionnelle très réduites, et l'on peut légitimement s'interroger sur les débouchés réels qu'offre ce parcours (concours de la fonction publique uniquement).</p>
Place des projets et stages	<p>En <i>Aménagement</i>, il paraît pertinent de s'interroger sur l'efficacité de stages courts d'observation de 50 heures en L3, qui n'autorisent qu'une immersion très partielle dans une collectivité ou une entreprise, où les étudiants n'ont pas de réelle autonomie de travail.</p> <p>En <i>Environnement</i>, le stage n'est préconisé que sous la forme collective, à savoir la conduite d'un projet collectif tuteuré.</p> <p>En <i>Lettres-Sciences</i>, la durée du stage de 15 jours semble courte pour une appréhension globale des réalités et exigences du professorat en premier cycle. Une situation soulignée par les étudiants.</p> <p>Les modalités d'évaluation ne sont pas clairement renseignées s'agissant des stages collectifs.</p>
Place de l'international	<p>Compte-tenu des effectifs réduits, la mobilité internationale est correcte en L3 : quatre étudiants par an avec une demande croissante depuis trois ans (dont une progression de la mobilité vers le Canada).</p> <p>On note un faible accueil d'étudiants étrangers dans le cadre des programmes Erasmus et Crepuq, avec seulement trois étudiants par an en licence.</p> <p>Mais il faut souligner le manque flagrant d'informations sur les enseignements de langues étrangères : les volumes horaires, la nature des langues étrangères, voire la composition d'éventuels groupes de niveau, font défaut. Les interventions en langue étrangère sont manifestement sporadiques. L'enseignement des langues est mentionné dans le dossier mais le volume horaire n'est pas indiqué dans le tableau des UE. On ne sait pas non plus combien de langues sont proposées aux étudiants. En revanche, les étudiants ont la possibilité de passer la certification CLES.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Des manifestations diverses sont organisées à l'attention des lycéens en vue de soutenir le recrutement post-bac : participation à Infosup, organisations de journées portes ouvertes, présence à des forums d'orientations post-bac. Mais on ignore qui en sont les acteurs ou intervenants : si ce sont les étudiants ou les enseignants, la direction du département ou les responsables pédagogiques.</p> <p>Les retombées de ces actions ne sont pas quantifiées. Un outil de veille numérique pourrait être mis en place pour mesurer la variabilité des effectifs entrants en licence, issus des lycées du bassin de recrutement.</p> <p>Les étudiants issus de classes préparatoires aux grandes écoles peuvent intégrer la formation en L2 et L3 (ils représentent jusqu'à 10 % des effectifs en L3).</p> <p>L'équipe pédagogique organise des temps forts sur l'orientation professionnelle</p>

	<p>et les débouchés de la géographie : des journées d'information sur les parcours en première et deuxième année, des rencontres avec d'anciens étudiants en situation d'exercice professionnelle, des forums sur les métiers de l'environnement, et la diffusion d'informations sur la poursuite d'études vers une licence professionnelle ou un master.</p> <p>Une réorientation est proposée à l'issue du L1-S1 et du L1-S2, sans qu'en soient précisés les outils et mécanismes.</p> <p>Les dispositifs de remise à niveau se limitent à un module de tutorat de remédiation en français. Le suivi individualisé des étudiants par un professeur référent n'a pas été mis en place. C'est un outil qui s'avérerait pourtant indispensable au regard du fort taux d'échec en L1.</p> <p>On note l'absence de tutorat au sein de la discipline.</p> <p>L'offre de cours d'ouverture à d'autres disciplines est limitée. Le positionnement de l'UE libre en fin de L3 n'est pas cohérent avec le fait qu'il s'agisse d'une année de spécialisation.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'apprentissage se déroule principalement en présentiel.</p> <p>Des aménagements spécifiques semblent prévus à l'attention des étudiants salariés (mise en ligne des cours sur l'ENT (Environnement numérique de travail), en situation de handicap, des sportifs de haut niveau).</p> <p>Les apprentissages liés aux outils numériques ont une place importante au sein du cursus et sont progressifs : bureautique, système d'information géographique (SIG), certification C2I, cartographie assistée par ordinateur (CAO), et dessin assisté par ordinateur (DAO).</p> <p>Les enseignants-chercheurs font un large usage de l'Environnement numérique de travail (ENT) : mise en ligne des cours, exercices en ligne, forums de discussions.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Le dossier ne comporte pas d'informations factuelles sur la part du contrôle continu et de l'examen final dans la formation ni non plus sur la progressivité des modalités d'évaluation des étudiants au cours de la licence. Visiblement, le contrôle continu intégral (CCI) n'est pas mis en place.</p> <p>Aucune indication n'est donnée sur la tenue d'une session 2 (rattrapages), ni sur les modalités de compensation. Un tableau résumant les modalités de contrôle des connaissances (MCC) aurait été utile.</p> <p>Un déséquilibre entre le volume des cours magistraux (CM) et des travaux dirigés (TD) en L2 est apparent dans le parcours <i>Environnement</i>, où 39 % des enseignements étaient des TD en 2013-2014.</p> <p>Les jurys se réunissent trois fois par an. Aucune autre information n'est fournie sur leur composition, les modalités de fonctionnement, et les dates de convocation de ces jurys.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Les compétences transversales sont peu développées: l'élaboration du module portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) semble être en cours.</p> <p>Le projet professionnel de l'étudiant (PEL) proposé au second semestre de la L2 est optionnel et n'a donc pas un caractère obligatoire.</p> <p>Il aurait été utile de préciser si ce module est assuré par des enseignants ou des intervenants extérieurs, en relation ou non avec le service commun Universitaire d'information et d'orientation (SCUIO).</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le dossier ne contient pas de données/indicateurs récents sur ce point. Le suivi des diplômés est effectué par l'observatoire des études et de la vie professionnelle (OEVV). La formation ne comporte pas de dispositif de suivi des diplômés qui lui soit propre. Une carence est avérée : la non-actualisation des données sur le suivi des diplômés par l'OEVV. Les données fournies sont obsolètes.</p> <p>Cette lacune pourrait être palliée par la mise en place au sein du département d'outils de suivi des étudiants diplômés : questionnaires, informations communiquées par les associations d'anciens élèves, constitution d'une banque de données sur le devenir des étudiants issus de la filière géographie.</p>

<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>La composition du Conseil de perfectionnement n'est pas optimale. L'absence d'élus étudiants, de professionnels, d'une pluralité plus élargie d'enseignants (Langues) est déplorée. On peut aussi s'interroger sur l'efficacité d'une convocation de cette instance tous les deux mois.</p> <p>Les formes d'(auto)évaluation de la formation sont nombreuses : le dossier mentionne une évaluation de toutes les unités d'enseignements par l'ensemble des étudiants ou leurs représentants (selon des modalités chronologiques définies - années paires et impaires) la tenue de réunions plénières réunissant des enseignants et les délégués étudiants, de comités paritaires, de commissions paritaires, et de commissions pédagogiques... Les multiplications des procédures et démarches d'autoévaluation peuvent de l'extérieur paraître lourdes et fastidieuses. Des éclairages auraient été souhaitables sur les objectifs et les contenus de chaque instance en matière d'autoévaluation de la formation, afin de mieux juger de leur réelle efficacité.</p>
---	---

Observations de l'établissement



OBSERVATIONS SUR LES REMARQUES DU RAPPORT HCERES

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2015-2016 vague B

POUR

LA MENTION DE LICENCE

GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

Le département de géographie remercie les évaluateurs de leur rapport et souhaite apporter les précisions suivantes.

Deux des principales recommandations formulées par l'HCERES ont été anticipées :

- La réflexion à l'échelle des parcours, préconisée par l'évaluateur, est pleinement engagée puisque la distinction entre parcours Aménagement et Environnement disparaîtra dans le cadre du remodelage de l'offre de formation pour la rentrée 2017 et que l'actuel parcours Histoire sera modifié et renommé. Seront ainsi proposées, parmi les mineures possibles en L2 et L3, une mineure « Métiers de l'Aménagement des territoires et de l'Environnement », ainsi qu'une mineure « Métiers de l'Enseignement de l'histoire-géographie » (en plus des deux mineures pluridisciplinaires « Lettres-Sciences » et « Lettres-Administration »).

- Concernant le développement des dispositifs d'aide à la réussite :

o en L1, il existe depuis septembre 2014 un dispositif de remédiation en français assuré par un(e) enseignant(e) stagiaire et depuis septembre 2015 un dispositif de tutorat disciplinaire, assuré par des tuteurs ou tutrices étudiant(e)s en L3 ou en master.

o Le suivi individualisé des étudiants de L1 est assuré par la Directrice d'études de première année et le responsable de la Licence.

Concernant la place de la pratique des langues étrangères, la licence Géographie et aménagement s'inscrit dans le cadre commun à toutes les licences de l'Université Blaise Pascal : une U.E. annuelle obligatoire d'enseignement de langue (LANSAD1), plus une autre optionnelle si l'étudiant fait le choix d'une seconde langue vivante (LANSAD2). Ces enseignements sont portés par un service commun à l'Université et sont proposés tout au long de la licence, avec quatre niveaux (débutant, intermédiaire, avancé, expérimenté) et à raison de 24 heures de TD par an. Neuf langues sont proposées : anglais, allemand, espagnol, italien, portugais, russe, polonais et slovaque. L'objectif de la formation en langues est d'allier un apprentissage d'une langue à un enseignement culturel autour des pays de la langue concernée. L'acquisition de la langue d'étude se fait à travers des cours organisés autour d'un contenu culturel qui aborde tantôt la littérature, tantôt la civilisation des aires linguistiques choisies. Les cours proposent un entraînement sur quatre compétences : compréhension de l'écrit, compréhension de l'oral, production de l'écrit et production ou Interaction orale. L'évaluation se fait en contrôle continu.

Dans la prochaine offre de formation, il est prévu 3 crédits (et 24 h d'enseignement) par semestre tout au long de la licence sauf pour le S1.

Les différentes rubriques de l'analyse appellent quelques remarques et précisions :

Adéquation du cursus aux objectifs

Il n'y a pas de tronc commun en première année en Géographie et en Histoire. Ainsi qu'indiqué p. 7 du dossier d'auto-évaluation, les étudiants en Géographie doivent choisir une discipline complémentaire (Histoire ou Tourisme)

représentant 10 ECTS. La réorientation dans la discipline complémentaire choisie est automatique en fin de S1 ou de S2 si l'étudiant a obtenu les crédits nécessaires.

Effectifs et résultats

- L'équipe pédagogique partage l'avis des évaluateurs sur le suivi post-licence des étudiants et va engager une réflexion en la matière.

Promotion et recrutement

- La formation dispose d'un site internet : <http://lettres.univ-bpclermont.fr/rubrique41.html>
- Les intervenants participant aux manifestations organisées en vue de soutenir le recrutement sont les enseignants, le responsable de formation, la DEPA, la direction du département et les étudiants volontaires.

Place de la recherche

- Les UE d'initiation à la recherche en géographie (L3) relèvent des enseignements de tronc commun et ne sont donc pas limitées aux parcours Aménagement et Environnement.

Place des projets et stages

La durée des stages dans le parcours Aménagement a été portée de 50 à 100 heures en 2015.

Evaluation des étudiants

- La part des évaluations en contrôle continu est de 84% au S1, de 67% dans les semestres ultérieurs.
- La composition du jury est indiquée en rubrique 7, p. 15 du dossier d'auto-évaluation. Il se réunit trois fois par an, à l'issue des premières sessions de chaque semestre puis de la seconde session d'examens. Il existe bien une seconde session et des modalités de compensation inter-UE (pour un même semestre) et inter-semestre (pour une même année de formation).

Conseil de perfectionnement et procédures d'évaluation

- Il n'existe pas encore de conseil de perfectionnement de la licence Géographie et aménagement. Seule existe une commission pédagogique (voir rubrique 10a du dossier d'évaluation). Un conseil de perfectionnement sera mis en place à la rentrée 2017.

L'équipe pédagogique souhaite terminer en soulignant son intérêt pour le travail d'évaluation des formations mené par l'HCERES et sa conviction que ce dernier peut être utile aux équipes. Il nous paraît dès lors regrettable que le rapport de l'HCERES nous parvienne alors que la construction des futures maquettes de formation pour 2017 est déjà quasiment achevée.